

## Après le 14 novembre, coordonnons le syndicalisme de lutte !

En Espagne, au Portugal, dans une moindre mesure en Grèce ou en Italie, la grève a été forte le 14 novembre. Dans d'autres pays, notamment en France, ce fut une journée de manifestations (aucune organisation syndicale n'ayant soutenu la proposition de l'Union syndicale Solidaires d'organiser une grève). Comme nous l'écrivions le mois dernier, le 14 novembre était « une étape vers une grève européenne ». Car il n'y eut point de grève européenne en ce mois de novembre 2012 ; tel n'était pas l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats. Quant aux organisations membres du réseau européen des syndicats alternatifs, elles n'ont pas la capacité d'organiser, à elles seules, un mouvement de cet ampleur. **Renforcer la coordination entre tous les syndicats de lutte et indépendants est une nécessité** ; l'Union syndicale Solidaires y travaille. Cette volonté est aussi celle de bien d'autres équipes militantes, dans d'autres pays. Mais pour que ceci se traduise en action syndicale de masse, il faut que la dimension internationale du syndicalisme soit prise en compte dans nos sections syndicales, nos syndicats, nos collectifs de base.



*Solidarité internationale : le 14 novembre, CTA et CGT ont marché vers le siège de l'Union Européenne à Buenos-Aires. Au Brésil, sept organisations syndicales nationales ont organisé des rassemblements.*



## Iran : solidarité internationale contre la répression !

Shahrokh Zamani, membre du Comité de Suivi pour la Formation d'Organisations Ouvrières Libres en Iran et du Syndicat des Peintres de Téhéran, a été arrêté le 5 juin 2011, puis condamné à 11 ans de prison. Comme des centaines d'autres, son seul « crime » est de défendre les droits des travailleurs et des travailleuses et de constituer un syndicat. Pendant sa détention, Shahrokh Zamani a subi de graves tortures et des cruautés. Il est actuellement détenu à la prison Rajae-Shahr. Shahrokh Zamani s'adresse au mouvement ouvrier international à travers une lettre écrite en prison. Ce qu'il décrit correspond à ce que subissent de très nombreux/ses militant-es qui luttent pour les droits syndicaux, politiques, humains, les plus élémentaires, mais niés par le pouvoir iranien.

Reza Shahabi, membre du bureau exécutif du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus de Téhéran et Banlieue, a été condamné à 6 ans de prison ferme : un an pour « propagande contre le régime » et cinq ans pour « conspiration avec l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale ». De plus, il est condamné à reverser à l'État la somme de 3 000 euros provenant d'une collecte de solidarité récoltée par de nombreux travailleurs pour aider les familles des syndicalistes emprisonnés. Enfin, après avoir purgé sa peine, il lui sera interdit pendant 5 ans de s'exprimer en public ou de donner des entretiens. Chaque jour qui passe accentue la torture infligée à ce militant ouvrier dont la santé s'est considérablement dégradée.

**Nous exigeons la libération immédiate de tous les syndicalistes emprisonnés**, dont Mohammad Jarahi et Behnam Ebrahimzadeh, membres du Comité de Suivi pour la Formation d'Organisations Ouvrières Libres en Iran, Rasoul Bodaghi, membre de l'Association Syndicale des Enseignants, Abdolreza Ghanbari, enseignant arrêté en 2009 et menacé de la peine de mort, et de nombreux/ses autres militant-es impliqué-es dans différents mouvements sociaux.

L'Union syndicale Solidaires propose aux autres organisations syndicales françaises de s'adresser ensemble aux autorités iraniennes pour demander la libération des syndicalistes emprisonné-es. Nous transmettons l'information aux syndicats d'autres pays, pour renforcer la solidarité internationale.

[www.iran-echo.com/index.html](http://www.iran-echo.com/index.html) [www.iranenlutte.wordpress.com](http://www.iranenlutte.wordpress.com)

## Égypte : le syndicalisme indépendant face au pouvoir

La Fédération égyptienne des syndicats indépendants explique son rejet de la Déclaration institutionnelle émise par le président de la république, Mohammed Morsi, le 21 novembre.

[...] **Aucun des projets successifs produits par la Constituante ne prévoit de droits pour les ouvriers, les paysans, les pêcheurs ou les précaires.** Les seuls articles mentionnant les travailleurs ou la justice sociale ne sont contraignants ni pour l'Etat ni pour les employeurs, alors même que les textes protègent les intérêts des propriétaires d'usines et d'entreprises et qu'actuellement, nous voyons des patrons s'abstenir de payer leurs salariés, les licencier ou fermer l'entreprise en mettant tous ses salariés au chômage une fois qu'ils ont profité de tous les avantages et exonérations fiscales et qu'il ont, de surcroît, obtenu des prêts bancaires qu'ils ne remboursent jamais.

L'actuel projet de Constitution ne donne pas au gouvernement la possibilité de prendre des mesures permettant de redémarrer les activités d'entreprises fermées, de réembaucher leurs salariés ou de leur redonner des droits [...] il n'y aura pas dans ces Assemblées d'élus pour défendre les droits de tous ceux qui travaillent en Égypte, comme celui d'avoir une loi du travail qui ne soit pas injuste [...] ou le droit d'avoir des lois établissant vraiment un salaire minimum et un salaire maximum, une sécurité sociale et un système d'assurance maladie universelle et des droits pour tous ceux qui travaillent âprement en étant privés.

[Le président ...] a affirmé qu'il allait utiliser la loi contre ceux qui bloquent la production ou les routes, ce qui signifie que s'il promulgue une loi interdisant les grèves, rassemblements, sit-in, occupation des locaux, nous ne pourrions plus défendre nos droits bafoués. Serions-nous condamnés à être licenciés, privés de salaires, à voir nos camarades tomber malades et mourir parce que leur employeur n'assure pas leur sécurité et leur santé au travail, à voir des employeurs encaisser nos cotisations et refuser de payer les leur sans pouvoir réagir ?

La première loi promulguée par le Président après ce discours a été la loi n° 97 de l'année 2012 modifiant la loi n° 35 de l'année 1976 relative aux organisations syndicales. Nous craignons que cette modification ait pour effet de remplacer les dirigeants des Syndicats nationaux ayant atteint l'âge de la retraite depuis longtemps (et qui ont continué à occuper le sommet de la hiérarchie de la Confédération nationale officielle grâce aux gouvernements successifs de Hosni Moubarak) par des cadres des Frères Musulmans soumis au nouveau régime.



Nous n'avons présenté ici qu'un bref aperçu de ce que nous subissons (jugements, emprisonnements, licenciements, sanctions disciplinaires, mutations arbitraires...) parce que nous utilisons notre droit de grève ou celui de créer des syndicats. **Comment dans ces conditions et après avoir attendu une loi sur les libertés syndicales, bloquée par le gouvernement pendant deux ans, accepter qu'au lieu de l'émettre, il s'empresse d'élaborer une loi censée protéger la Révolution qui criminalise la grève et les sit-in ?**

[...] ces décisions sont directement dirigées contre nous et contre nos intérêts, nous devons nous dresser contre les parties de la Déclaration constitutionnelle immunisant les décisions présidentielles, la Constituante et le Sénat. **Nous appelons l'ensemble des travailleurs intègres, qu'ils soient membres de syndicats indépendants ou de syndicats appartenant à la confédération officielle tout en étant des syndicats intègres et de lutte, à occuper les places publiques avec nos concitoyens en levant nos pancartes portant les revendications suivantes :**

- La modification de la Déclaration constitutionnelle comme indiqué précédemment.
- Recomposer la Constituante afin d'y inclure au moins 50% d'ouvriers et de paysans.
- Garantir les libertés syndicales dans la Constitution et la loi.
- Élaborer un nouveau Code du travail garantissant les droits des travailleurs.
- La promulgation en urgence d'une loi établissant un salaire minimum et un salaire maximum et les indexer sur les prix.
- La réintégration des salariés licenciés.
- La démission du gouvernement Qandil.

## Bengladesh : 112 travailleuses meurent dans l'incendie d'une usine

Le 25 novembre, 112 travailleuses du textile sont mortes dans l'incendie de l'usine Tazreen, dans la banlieue de Dacca. **Cette usine textile fabriquait pour de grandes entreprises internationales comme C&A, H&M et Walmart.** Leur responsabilité est directement engagée : **des coûts plus bas qu'ailleurs, cela se paie aussi par des ateliers trop encombrés pour permettre l'évacuation et par une insuffisance d'issues de secours.** L'industrie textile représente 80 % des exportations bangladaises et emploie 3,5 millions de personnes (90% de femmes). Les ouvrier-es y travaillent dans des conditions moyenâgeuses pour des donneurs d'ordre occidentaux qui commandent de grandes quantités de textiles à bas coûts dans des « zones franches ». En 2010, suite à des grèves le gouvernement a dû augmenter de 80% les salaires, les portant à 23,5 euros par mois. Beaucoup d'usines sont similaires à celle de Tazreen : d'ailleurs, 700 travailleurs/ses sont morts dans des incendies depuis 2006. Il y a quelques mois, Aminul Islam, responsable syndical qui faisait campagne pour de meilleures conditions de travail et l'augmentation des salaires dans le textile a été retrouvé mort dans la banlieue de Dacca après avoir subi des tortures.

## Tunisie : À Siliana, une population contre le népotisme

Dans la ville de Siliana (centre-ouest de la Tunisie), un bras de fer est engagé entre la population, soutenue et encadrée par la centrale syndicale l'UGTT, et le gouverneur régional Ahmed Ezzine Mahjoubi, nommé par le parti Ennahdha. La population, ayant constaté depuis plusieurs mois l'incapacité de ce gouverneur à traiter leurs problèmes et ceux de la région autrement que par l'incompétence et le mépris, a fini par s'en lasser et demande sa démission et son remplacement.

Ce bras de fer a pris un tour dramatique : 200 à 300 blessé-es par des tirs de munitions à grenailles, et de nombreuses arrestations. Les capacités d'accueil du petit hôpital régional sont complètement saturées, et le personnel soignant est débordé, à tel point que plusieurs forces de la société civile et politique appellent le personnel médical des autres régions à la solidarité et au volontariat. Rassemblements, manifestations, sit-in et révoltes sont devenus les seuls moyens dont disposent les tunisiennes et tunisiens pour signaler la précarité de leur situation et la marginalisation de leur région, particulièrement les régions déshéritées à l'origine de la révolution du 14 janvier 2011.

Le gouvernement de la Troïka, dominé par le parti Ennahdha, répond à ces sollicitations par toutes sortes d'incriminations fallacieuses, allant jusqu'à accuser les citoyens et militants contestataires d'être « à la solde du régime déchu », d'être des « contre-révolutionnaires » et des « ennemis du processus démocratique » dans le pays, afin de justifier les campagnes de répression qu'il mène contre ces mouvements par les forces de l'ordre et/ou les milices à sa solde. **Ce soulèvement populaire à Siliana – après ceux de Sidi-Bouzyd, Gafsa, Béja et d'autres régions de la Tunisie – apporte un démenti cinglant à toutes ces allégations. Le peuple et sa jeunesse qui ont fait la révolution et porté au pouvoir les forces politiques qui gouvernent, constatant jour après jour leur incurie dans la gestion des affaires du pays, expriment leur mécontentement de ne rien voir venir pour améliorer leur situation**, et veulent le faire savoir de manière pacifique. Les forces qui détiennent le pouvoir dans le contexte de transition en Tunisie, constatant cette perte de confiance et mues par un désir ardent de rester en place, tentent désespérément de masquer leur incompétence en utilisant la répression, le pourrissement des situations et la division des forces de la démocratie et du progrès.

Nous, militantes et militants, membres d'associations et/ou d'organisations politiques tunisiennes à l'étranger :

- affirmons notre soutien total aux revendications légitimes de la population de Siliana contre le népotisme et les nominations partisans sans critères objectifs de compétences ;
- réaffirmons notre soutien à l'UGTT, et dénonçons les tentatives qui cherchent à lui nuire dans le but évident de l'empêcher de jouer pleinement son rôle ;
- exigeons l'arrêt immédiat de la répression, la libération des détenus, et demandons au gouvernement provisoire de recourir plutôt au dialogue pour trouver les solutions adéquates aux vrais problèmes et revendications de la population ;
- demandons l'évacuation de la ville de Siliana par les unités de répression dépêchées par le gouvernement et leur remplacement par des unités médicales et sanitaires pour soigner les blessés et secourir les traumatisés ;
- demandons aux forces démocratiques et progressistes en France et dans le monde de se joindre à ce mouvement de solidarité avec la population de Siliana et de soutenir les luttes du peuple tunisien pour accéder à la démocratie et pour la liberté et la dignité.

Appel à l'initiative d'associations comme l'Association des Tunisiens en France (ATF), l'Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT), la Fédération des Tunisiens Citoyens des deux Rives (FTCR), le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT), l'Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF), l'Association pour les Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM) [...] et soutenu par la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), le Centre d'Etudes et d'Initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), la CGT, l'Union syndicale Solidaires ...

## Maroc : halte à la chasse aux migrant-es !

**Les autorités marocaines continuent sans relâche les actes d'exaction, d'humiliation, de délogement, d'expulsion des migrant-es subsaharien-nes à travers le territoire.** Le Forum des Associations des Luites Démocratiques de l'Immigration :

- Dénonce avec vigueur ces pratiques d'un autre âge.
- Appelle l'ensemble des associations, organisations, personnalités de la société civile à s'élever contre cette chasse au faciès.
- Interpelle les gouvernements des États de l'Union Européenne pour faire cesser ces atteintes graves aux droits humains.
- Exige l'arrêt immédiat de ces violations des droits les plus élémentaires des migrants et rappelle au gouvernement marocain son devoir d'application des conventions internationales de protection des immigrés et des réfugiés notamment la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés et la convention internationale de protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille adoptée par les Nations Unies le 18 décembre 1990.
- Engage les procédures pour se constituer partie civile en soutien aux victimes de ces actes.

Cet appel est signé par de nombreuses associations de travailleurs/ses immigré-es en France, en Belgique, au Pays-bas, et par l'Organisation Démocratique du Travail, le Conseil des migrant-es, le collectif des communautés subsahariennes au Maroc.

Ces mêmes organisations soutiennent **les mineurs de la région de Ouarzazate qui, depuis des mois, mènent une lutte acharnée contre les conditions d'exploitation imposées par le patronat des mines.** Il s'agit du consortium des sociétés minières dont le propriétaire est la famille royale ! Elles protestent contre la répression exercée envers de nombreux syndicalistes.

## Pérou : soutien à la lutte du peuple de Cajamarca



Depuis novembre 2011, les habitant-es de Cajamarca (nord Pérou) se mobilisent contre un projet d'extraction d'or à ciel ouvert qui risque de polluer tout un écosystème composé de zones humides où plus de 80 lacs, sources et torrents irriguent les riches vallées de Cajamarca, région agricole du Nord Pérou. L'utilisation des lagunes naturelles comme bassins de déchets toxiques entraîne déjà une pollution considérable. Ce projet Conga prévoit la destruction de 4 lacs : 2 pour en extraire le cuivre et l'or, 2 pour servir de dépôts des déchets ; parallèlement, des centaines d'hectares de zones humides seraient détruites et des millions de m<sup>3</sup> d'eau pollués. L'entreprise qui exploiterait Conga a déjà un lourd passé dans la région : lacs disparus, pollution des sources d'eau, pollution au mercure, etc.

Depuis neuf mois, les habitant-es de Cajamarca mènent une lutte résolue et pacifique. En réponse, le gouvernement péruvien a choisi l'absence de dialogue puis la répression de plus en plus violente : pressions, arrestations, militarisation de la région, etc., pour en arriver début juillet à la mort de 5 manifestant-es ! La population de Cajamarca pose une série de questions sur des sujets d'importance et qui concernent le mouvement syndical : elle a des dimensions écologiques, économiques, sociales, ... Multinationales et fonds de pension jouent un rôle important dans le projet Conga. Leur seul but est l'accumulation de profits financiers, même si cela détruit la nature et maintient la population locale dans une situation de grande pauvreté.

[www.solidaritecajamarca.blogspot.fr](http://www.solidaritecajamarca.blogspot.fr)

## Pays basque : liberté pour Aurore Martin !

Le cas d'Aurore Martin est symbolique du scandale de l'utilisation par les États du Mandat d'Arrêt Européen (MAE). Militante basque, elle est poursuivie par l'État espagnol et risque 12 ans d'incarcération dans les prisons espagnoles pour s'être exprimée politiquement (dans des réunions, conférences de presse, médias) en tant que membre de Batasuna, organisation légale en France. L'exécution de ce MAE a lieu dans un contexte politique particulier en Pays Basque. En effet, il y a un an, la Conférence de Paix qui s'est déroulée à St Sébastien a débouché sur l'arrêt définitif des actions armées de l'ETA. **L'extradition d'Aurore Martin le 1<sup>er</sup> novembre dernier est un scandale, et doit être dénoncé comme tel.** Tandis que la gauche syndicale, associative, politique indépendantiste basque s'exprime et agit depuis des années en faveur d'une résolution démocratique, politique et pacifique du conflit au Pays Basque, le gouvernement socialiste français s'allie au gouvernement espagnol pour accentuer la répression ... rendant d'autant plus difficile cette solution pacifique !

Le 26 novembre, des représentant-es des organisations Union syndicale Solidaires, CGT Energie Paris, CNT, Batasuna, Comité de soutien au peuple basque (Paris), Bake Bidea, Gauche anticapitaliste, NPA, Fase, Les alternatifs, se sont réuni-es pour envisager les initiatives de solidarité qui peuvent être menées unitairement et le plus largement possible. Elles ont d'ores et déjà décidé d'organiser des initiatives, des rassemblements début janvier, moment où sera déposée la demande de mise en liberté provisoire d'Aurore Martin, afin d'exiger du gouvernement français qu'il appuie cette demande.

## Burkina Faso : manifestation et répression à Yagma

Le jeudi 8 novembre 2012, de violents affrontements ont eu lieu entre la police et les habitant-es de Yagma, un village dans la banlieue nord de Ouagadougou. À la suite des importantes inondations de septembre 2011, le gouvernement avait décidé d'urbaniser le village pour y loger notamment des sinistrés-es. **Les habitant-es, dans l'attente de l'attribution de leur parcelle, ont appris que le chef du village était en train de vendre celles-ci à des promoteurs immobiliers.** Ils ont alors décidé de manifester pacifiquement sur la route pour demander une rencontre avec les autorités compétentes, à savoir le ministre de l'Habitat et le directeur général de la Société Immobilière chargée de l'urbanisation de ce site (la Soprogib).

Un agent des forces de l'ordre a lancé une grenade dans la foule pendant qu'un autre tirait en l'air. C'est ainsi que sont partis les affrontements. Plusieurs personnes ont été blessées et six interpellées. La nuit suivante, deux habitants ont été emmenés par la police. Le réseau No-Vox a appelé à la solidarité internationale pour exiger la libération immédiate des personnes emprisonnées, l'ouverture de négociations entre les habitant-es, les associations les soutenant et les autorités compétentes et la Soprogib, et une parcelle et un habitat pour toutes et tous !

[www.no-vox.org](http://www.no-vox.org)

## Revue internationale Solidaires

Le numéro 8 contient des **dossiers sur la Tunisie et l'Iran**, ainsi qu'un article sur les **mobilisations étudiantes au Québec**. Disponible en nombre !

En complément à ce bulletin, vous pouvez retrouver les matériels liés à l'actualité internationale et le matériel de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : [www.solidaires.org/article12420.html](http://www.solidaires.org/article12420.html)

